

/ Compostage

Composter les déchets de cuisine et les tontes ou coupes de jardin est simple et accessible. Cela permet de réduire ses déchets et de nourrir son jardin avec un engrais naturel.

Comment composter ?



supérieurs à 600 m² : 25€

En habitat individuel avec jardin

Le compostage permet de recycler les déchets de cuisines et les déchets verts.

Pour encourager cette pratique, la direction déchets-propreté de Brest métropole propose des composteurs à prix réduits de différentes tailles :

>

345 L composteur en PVC pour jardins inférieurs à 500 m² : 15€

>

620 L composteur en PVC pour les jardins

Ce service est disponible toute l'année, les mercredis ou les vendredis, à 11h30 ou 14h. Les composteurs sont à réserver et à retirer au 8 rue Eugène Bourdon à Brest. Le règlement se fait uniquement par chèque (à l'ordre du Trésor Public).



Renseignements et réservations : 02.98.33.50.50 ou proprete-dechets@brest-metropole.fr

Les composteurs sont fournis avec un bio-seau pour collecter les déchets de cuisine, un guide de compostage avec tous les conseils pratiques et une tige aérateur.

Le réseau des composteurs-pailleurs de Brest métropole, composé d'habitants composteurs bénévoles, aide à installer un composteur et délivre conseils et astuces :

Plus d'informations sur guidecomposteurpailleur.infini.fr ↗

En habitat collectif

Vivre en immeuble collectif privé ou social n'est pas un obstacle à la pratique du compostage. De nombreuses aires de compostage collectif ouvertes à tous existent déjà.

S'il n'existe pas de composteur collectif à proximité de votre appartement, il est possible d'en créer un en partenariat avec l'association Vert le jardin, Brest métropole installe gratuitement des composteurs collectifs, soit au pied de l'immeuble soit dans le jardin partagé le plus proche.

Renseignements : 02 98 33 50 50

Comment utiliser son compost ?

Le compost mûr ressemble à du terreau de feuilles, il est noir avec une légère odeur de sous-bois et ne contient pratiquement plus de vers de compost.

>

L'utilisation de celui-ci se fait à l'automne ou au printemps.

>

Lors des plantations, mélangez le compost mûr à la terre de surface sur 15 cm de profondeur environ

>

Pour l'entretien du potager, des petits fruits et des fleurs annuelles, épandez du compost entre les rangs ou au pied des plantes et recouvrez-le d'une couche de paillis pour plus d'efficacité.